

Prise en charge aux urgences des intoxications au CO

HbCO approximée > 5% (>8% chez le fumeur)
ou
CO expire > 10 ppm (15 ppm chez le fumeur)

OUI

NON

Intoxication au CO

Exposition CO sans intoxication
=
STOP

Oxygénothérapie normobare (ONB = MHC15L/min)

- HbCO ou CO veineux (tube vert sans gel séparateur)
- Troponinémie (même pédiatrie)
- ECG
- Gazométrie artérielle selon clinique
- Lactates si incendie (intox cyanure si > 8mmoles/L)
- Béta HCG chez femme en âge procréer
- RP si dyspnée, traumatisme thoracique, BPCO ou incendie
- Ionogramme, NF, BNP, CPK selon terrain/contexte

Critères majeurs

- Trouble neuro objectivable (tr conscience/somnolence, convulsions, hypertonie, hyperreflexivité, babinski)
- Perte connaissance
- Troubles mnésiques
- Exposition CO>24H
- Femme enceinte
- HbCO approximée* > 25%
- Acidose métabolique
- Arythmie cardiaque (non connue)
- Etat de choc
- Syndrome Coronaire Aigu : clinique, électrocardiographique ou biologique (Troponine positive)

Terrains à risque

- Cardiopathie (tout type)
- ATCD AVC ischémique
- Neuropathie dégénérative (Parkinson)
- Âge < 12ans ou > 35 ans

Critères mineurs

- Céphalées/vertiges
- Faiblesse musculaire
- Nausées/vomissements
- Douleurs abdominales
- Trouble neuro transitoire ou non objectivable

Au moins un critère majeur

ou au moins un critère mineur + terrain à risque + exposition >1H

O2 normobare (15l/min) pendant 12H

Prendre contact avec le médecin du centre hyperbare pour la CAT (04 7211 0031)

Informations à transmettre au médecin hyperbare

- Pneumothorax non drainé
- Notion épilepsie
- Anneau gastrique
- Pathologie ORL (Rhinite, otoscopie anormale...)
- Trouble coopération (claustrophobie, psychiatrie, IMC...)
- Prise toxique (stupéfiants, alcool...)

Autres situations

O2 normobare (15l/min) pendant 12H

Recontacter le médecin du centre hyperbare en l'absence d'amélioration après 6H ONB

*Evaluation de l'HbCO en fin d'exposition
via demi vie élimination HbCO

4H en air ou oxygénothérapie partielle (lunettes, s.nasale)
1H30 en oxygénothérapie normobare (MHC 12-15l/min)

Dans tous les cas: déclaration ARS (<http://www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr/Monoxyle-de-carbone.188463.0.html>)